



DIMANCHE

1

5^{ème} année - N°46

AVRIL



*Avec nos chers Poilus
il y a 100 ans*

Le 56^{ème} RI durant la bataille d'Orvillers-Sorel

Bien au-delà des envolées lyriques de l'historique officiel du Régiment, la longue liste des 65 morts durant ce mois en dit bien plus long que les quelques lignes succinctes relatant les combats de Picardie dans le secteur du 56^{ème} RI, à Orvillers-Sorel...

Pages 4 et 5



Au 256^{ème} d'Infanterie

Le 9 avril, à 19 heures, 14 minen à gaz tombant vers l'ouvrage du Bois Oblique causent plusieurs intoxiqués dans une équipe de travailleurs.

Dans la soirée, la CM 5 relève dans le Balcon la CM4 qui relève elle-même dans le CR la CM6 laquelle se porte au Camp Allègre. 1 Poilu est blessé et 3 autres sont intoxiqués durant cette journée...

Pages 5, 6,
7, 8, 9, 10,
11 et 12

participez à notre grand
concours de dessins juniors

Pages 1, 2 et 3



participate in our big
drawing contest for
young people

Le 259^{ème} R.I.T

Le 6 avril, la 1^{ère} et la 4^{ème} Cie rejoignent Francastel. La 1^{ère} Cie va cantonner à la ferme La Bardel près de Crèvecoeur et elle est employée à la gare, Service des Munitions...



Pages 12 et 13

Nécrologie

Pages 14, 15 et 16



Le concours de dessin organisé par l'association « Pour Ceux de 14 - Mémoire bourguignonne de la Grande Guerre » est libre et gratuit. Il s'adresse aux jeunes de toute nationalité et de tout pays

REGLEMENT

Article 1 : Le concours de dessin est réservé exclusivement aux juniors. Il est divisé en deux catégories. La première est réservée aux jeunes jusqu'à 8 ans et la seconde de 9 ans à 13 ans.

Article 2 : Le thème est : comment imaginez-vous la vie des Poilus et (ou) de leurs Alliés ? Par exemple : les Poilus aux repos ou en permission dans leur famille. Comment fêtent-ils, entre eux, dans leurs abris, Noël ou le nouvel an. Quelles ont été leurs réactions, leurs pensées, le 11 novembre, à 11 heures du matin, lorsque les clairons ont sonné la fin de la guerre ? Bien entendu vous pouvez imaginer d'autres situations concernant ces braves soldats.

Article 3 : Le concours est ouvert le 1^{er} février 2018 et sera clos le 1^{er} juin 2018. Les participants devront obligatoirement nous fournir les renseignements demandés, figurant en annexe du présent règlement, ce qui validera leur inscription.

Article 4 : Les dessins, qui seront exclusivement au format JPEG, accompagnés des renseignements, devront nous parvenir à l'adresse mail suivante : pourceuxde14@yahoo.fr. Il ne sera accepté qu'un seul dessin par participant. Un accusé de réception, par mail, lui sera envoyé.

Article 5 : Le jury, composé des membres actifs de l'association, étudiera tous les dessins et délibérera au mois de septembre 2018.

Article 6 : Les résultats du concours paraîtront au mois d'octobre 2018 et les participants seront avisés individuellement par mail.

Article 7 : Tous les dessins, classés par note, seront publiés sur le site de l'association au mois de novembre 2018 et les lots envoyés aux participants à l'adresse postale fournie lors de l'inscription au concours.

Article 8 : Tous dessins à caractère politique, vulgaires ou insultants, et jugés comme tels par le jury, seront systématiquement rejetés et détruits .

Article 9 : Toute inscription à notre concours vaut acceptation du présent règlement. Le non-respect des articles 1,2,3,4 et 8, de celui-ci, entraînera la nullité de l'inscription et du dessin proposé.

ANNEXE

Les renseignements, ici demandés, valent inscription au concours de dessin. Ils doivent nous être envoyés, en même temps que le dessin, à l'adresse mail suivante :

pourceuxde14@yahoo.fr

Nom - Prénom - Age - Adresse postale (pour envoi d'un lot) - Pays - Adresse mail (pour accusé de réception et communication des résultats)

Seuls paraîtront sur notre site, à l'issue du concours, les dessins accompagnés du prénom, de l'âge et du pays du lauréat. Si vous vous opposez à cette parution, veuillez le mentionner à l'inscription.

Les adresses postales et mail, nécessaires, respectivement, à l'envoi de la récompense et de l'accusé de réception à l'inscription ainsi qu'à la communication des résultats, seront détruits dès la fin du concours.

**Toute l'équipe de « Pour Ceux de 14 » vous remercie de votre participation
et vous dit à bientôt !**



The drawing contest organized by the association "For those of 14 - Burgundy memory of the Great War" is open to all and free.

It is aimed at young people of any nationality and any country.

RULES

Article 1: The drawing contest is exclusively for juniors. It is divided into two categories. The first is only for young people up to 8 years old and the second from 9 to 13 years old.

Article 2: The theme is: how do you imagine the life of the Poilus and / or their Allies? For example: the Poilus at rest or on leave with their family. How do they celebrate, among themselves, in their shelters, Christmas or the New Year. What were their reactions, their thoughts, on November 11, at 11 am, when the bugles sounded the end of the war? Of course you can imagine other situations concerning these brave soldiers.

Article 3: The contest will open on February 1st, 2018 and will be closed on June 1st, 2018. The participants must provide us with the requested information, enclosed following these rules, which will validate their registration.

Article 4: The drawings, which will be exclusively in JPEG format, accompanied by the information, must reach us at the following email address: pourceuxde14@yahoo.fr. Only one drawing per participant will be accepted. An acknowledgment of receipt, by email, will be sent to you.

Article 5: The jury, composed of the active members of the association, will study all the drawings and will deliberate in September 2018.

Article 6: The results of the competition will be published in October 2018 and participants will be notified individually by email.

Article 7: All the drawings, classified by note, will be published on the website of the association in November 2018 and the prizes sent to the participants at the postal address provided during the contest entry.

Article 8: Any drawings of a political nature, vulgar or insulting, and judged as such by the jury, will be systematically rejected and destroyed.

Article 9: Any entry in our contest implies acceptance of these rules. Failure to comply with articles 1,2,3,4 and 8 thereof will void the registration and the proposed design.

ANNEX

The information requested here is valid for the drawing contest. They must be sent to us, at the same time as the drawing, to the following email address:

pourceuxde14@yahoo.fr

Name - First name - Age - Mailing address (for sending a prize) - **Country - Email address** (for acknowledgment of receipt and communication of results).

Only the drawings will appear on our website, after the contest, with the winner's first name, age and country. If you oppose this publication, please mention it at registration.

The postal and e-mail addresses necessary for the sending of the reward and the acknowledgment of receipt for the registration and for the communication of the results will be destroyed as soon as the contest ends.

The entire "For Those of 14" team thanks you for your participation and will see you soon!



Sur les traces des Poilus de la garnison de Chalon-sur-Saône

45^{ème} partie

Année 1918

Le 56^{ème} RI durant la bataille d'Orvillers-Sorel

Une fois de plus, le Journal de Marche et des Opérations du 56^{ème} d'Infanterie ne nous est pas parvenu, laissant des lacunes quant à la reconstitution du parcours journalier des Poilus durant ce mois d'avril 1918, tout particulièrement funèbre dans les rangs chalonnais.

Bien au-delà des envolées lyriques de l'historique officiel du Régiment, la longue liste des 65 morts durant ce mois en dit bien plus long que les quelques lignes succinctes relatant les combats de Picardie dans le secteur du 56^{ème} RI, à Orvillers-Sorel...

Alors qu'il est placé au repos, le Régiment est rappelé de toute urgence sur la ligne de front afin de colmater la brèche créée par l'offensive allemande le 21 mars 1918 à la jonction entre l'armée britannique et l'armée française. Surprise par cette offensive de 200 000 hommes, les troupes britanniques sont submergées et reculent de 50 km.

Le Régiment se porte à Sarry (sud de Châlons-en-Champagne) puis est embarqué deux jours après par camions pour débarquer après 24 heures après à Choisy-au-Bac. Durant ce temps, l'offensive ennemie ne cesse de progresser, repoussant les armées alliées entre Montdidier et Lassigny. La 15^{ème} Division d'Infanterie prend position sur la rive droite de l'Oise et combat dans le secteur de Gournay-sur-Aronde.

De son côté, le 1^{er} avril 1918 au soir, le 56^{ème} RI assure la défense du secteur d'Orvillers-Sorel (environ 20 km nord-ouest de Compiègne) entre le bois de l'Épinette et le bois de Gueule. Le QG s'installe au château de Sorel, non loin de là. Le terrain sur lequel évolue les Poilus n'est pas aménagé puisque que jusque-là épargné par les combats. Habitué à combattre dans des tranchées bouleversées, les hommes doivent apprendre ce que les plus anciens des premiers mois de la guerre ont connu : à lutter en rase campagne.



Les Poilus réapprennent à combattre hors des tranchées (DR)

Le 4 avril, à 17 heures, la 10^{ème} Cie effectue une attaque contre le Bois de l'Épinette tenu par l'ennemi.

L'objectif, chemin de terre traversant le bois, a été atteint malgré une sérieuse résistance de l'ennemi

qui a fait un très large emploi de ses mitrailleuses. Au cours de l'opération, un officier allemand, grièvement blessé, appartenant au 127^{ème} RI, a été capturé. Vers 17 h 15, l'ennemi déclenche une contre-attaque qui a été repoussée.

Les pertes humaines durant cette journée sont évaluées à 21 tués et 26 blessés ainsi réparties :

1^{er} Bataillon : 11 tués, 4 blessés

2^{ème} Bataillon : 1 tué, 3 blessés

3^{ème} Bataillon : 9 tués, 19 blessés

A la lecture du Journal de Marche et des Opérations de la 15^{ème} Division d'Infanterie (le seul parvenu entier à ce jour) les pertes humaines dans le secteur du 56^{ème} RI semblent quotidiennes, notamment du fait de l'emploi d'obus à gaz.

Sans lâcher prise, le Régiment participe à l'effort de maintien des positions contre cette offensive massive allemande.

La suite sera consultable dans notre édition du mois de mai 2018

Le 256^{ème} RI

Le 1^{er} avril, une vingtaine de minen s'abattent sur les tranchées Guy et Baccarach.

Le 2 avril, après une matinée calme, l'activité de l'artillerie ennemie devient assez vive dans la soirée, se manifestant par des tirs à obus fusants sur le PA Eperon (boyaux Baccarach, Nouveau et Besançon).

Le lendemain, à 4 h 15, à la suite d'une reconnaissance offensive tentée par le 281^{ème} RI sur 702, une réaction assez vive de l'artillerie ennemie sur le PA Eperon occasionne quelques pertes. Pendant toute la journée, des harcèlements incessants par fusants et percutants sont effectués sur le PA Eperon. Plus de 500 obus sont ainsi tirés sur cette position, occasionnant la mort de 2 Poilus.

Mutation d'officier : Le Capitaine Duret, détaché à l'EM et muté au dépôt est remis à la disposition du 256^{ème} RI où il reprend le commandement de la CM6.

Le 4 avril, la journée est calme, bien que marquée par quelques tirs de harcèlement sur le PA Eperon.

Le 5 avril, entre 1 h 45 et 4 h 15, de vifs bombardements français se déclenchent devant le sous-secteur Ouest. Le second amène une réaction d'artillerie assez vive sur la Cie de gauche. Après une demi-heure de calme, à 5 heures, l'ennemi exécute brusquement sur toute la gauche du sous-secteur un bombardement par tous calibres d'une extrême violence autour du PA Eperon. En même temps, un arrosage du secteur de Marson et de nos batteries et effectué par des obus à gaz. Le barrage et des tirs de contre-préparation sont aussitôt déclenchés. Cependant un détachement allemand évalué à 250 hommes et composé vraisemblablement de Stosstruppen (*troupe d'assaut*), se jette derrière le rideau des obus sur les éléments formant la liaison entre le Régiment et le 281^{ème} RI. Nos groupes de combat n° 3 (intersection tranchée Guy et boyau Nouveau) et n° 5 (intersection tranchée Guy et boyau Besançon) sont violemment attaqués. Le premier vigoureusement défendu à la grenade et au fusil parvient à rejeter l'ennemi ; Le second, après une courageuse résistance entouré et pressé de toutes parts par des assaillants très supérieurs en nombre doit succomber. A 6 h 15 le calme revient. Cette opération n'a pas été sans coûter des pertes sérieuses à l'ennemi qui a laissé sur le terrain un mort et divers objet d'équipement et d'armement dont plusieurs caisses de bandes de mitrailleuses.



Stosstruppen sortant d'une tranchée (DR)



Vers 6 h 30, les derniers éléments ennemis refluant en hâte vers le point 717 et paraissant emmener de nombreux blessés ont été pris à nouveau sous le tir de notre artillerie et dispersés.

La fin de journée est assez calme.

Durant cette journée, le Régiment enregistre la perte 4 blessés et 8 disparus.

Le 6 avril est une journée extrêmement calme, seuls 2 obus sont tirés sur les positions françaises. Dans la soirée, les 2 groupes de gauche du PA Eperon sont relevés par des éléments du 281^{ème} RI.

La limite Ouest du sous-secteur est ainsi ramenée au boyau Nouveau.

Dans la nuit, une patrouille du groupe spécial du 6^{ème} Btn conduit par le Sous-Lieutenant Vallot reconnaît les abords du point 717 sur lequel un coup de main est en projet.

Le 7 avril, est également une journée extrêmement calme. Pas un seul obus n'est tiré. Quelques minen sur la tranche Bouffin. Dans la soirée, le sous-secteur est étendu vers l'Est jusqu'à l'ouvrage Guerlais inclus, le boyau Allonge inclus et le boyau des Walkyries. La 22^{ème} Cie relevant des éléments du 295^{ème} RI occupe cette nouvelle zone qui est dénommée PA Peyroux.

Dans la nuit, une nouvelle patrouille, conduite par le Sous-Lieutenant Vallot est envoyée sur le point 717.

2 Poilus sont blessés durant cette journée.

Le lendemain au soir, après une journée calme, un bombardement assez vif du PA Peyroux est effectué par l'artillerie allemande.

Le 9 avril, à 19 heures, 14 minen à gaz tombant vers l'ouvrage du Bois Oblique causent plusieurs intoxiqués dans une équipe de travailleurs.

Dans la soirée, la CM 5 relève dans le Balcon la CM4 qui relève elle-même dans le CR Crochet la CM6 laquelle se porte au Camp Allègre.

1 Poilu est blessé et 3 autres sont intoxiqués durant cette journée.



Les gaz de combat complètent l'horreur du champ de bataille (DR)



Le 10 avril, quelques minen sont tirés sur le PA Butte. Durant l'après-midi, le 5^{ème} Btn relève dans le CR Balcon le 4^{ème} Btn. Ce dernier à la nuit, relève à son tour dans le CR Crochet le 6^{ème} Btn qui se porte au Camp Allègre.

Le dispositif du Régiment est le suivant :

- CR Crochet : 4^{ème} Btn ; PA Peyroux : 13^{ème} Cie ; PA Butte : 14^{ème} Cie ; PA Eperon : 15^{ème} Cie

- CR Balcon : 5^{ème} Btn ; PA Bois Onze : 17^{ème} Cie ; PA Fournier : 19^{ème} Cie ; PA Leclerc : 18^{ème} Cie

Tous ces mouvements sont effectués sans incident.

Le 11 avril, entre 17 et 19 heures, des harcèlements assez vifs de l'artillerie ennemie sont effectués sur les boyaux et le Marson.

1 blessé et 12 intoxiqués sont à déplorer.

Le 12 avril. Dans la nuit du 11 au 12, un groupe de volontaires du 6^{ème} Btn exécute par surprise un coup de main sur le saillant ennemi 717.

Sous le commandement du Sous-Lieutenant Vallot, le détachement, par une nuit noire, sous la pluie, se porte en rampant sur son objectif dont les abords avaient été minutieusement reconnus les jours précédents.

Franchissant à l'aide de claies légères les défenses ennemies, le groupe traverse la première tranchée allemande entre les points 717 et 720 et s'avance sur le terrain vers la seconde ligne ; Soudain, à 0 h 17, plusieurs ennemis sont aperçus à proximité de la bretelle reliant les points 720 à 721.

Aussitôt, d'un seul élan, la fraction de tête entraînée par le Sous-Lieutenant Vallot se jette sur les allemands en poussant une clameur entendue jusqu'aux observatoires d'artillerie du Balcon. Epouvantés, les allemands se dérobent. En vain, les nôtres cherchent à capturer des prisonniers. Ils doivent abattre les fuyards à coups de revolver. Le Sergent Provost à lui seul tue 2 allemands, le Caporal Françot un autre. Diverses armes et pièces d'identification sont prises sur les cadavres notamment des pattes d'épaules portants les insignes distinctifs du 10^{ème} Régiment de Grenadiers.

Notre détachement rentre aussitôt dans nos lignes sans avoir subi de perte. L'opération n'a pas duré un quart d'heure.

Une tentative de réaction vers 0 h 25 par mitrailleuses et *granatenwerfer* avait été aussitôt enrayée par une de nos batteries de 75mm sur le point 724. Quant à l'artillerie ennemie, elle avait manifesté son activité seulement par un tir tardif peu nourri et décousu d'une quarantaine d'obus de 77mm dispersés sur un front de 2 km.



Infiltration dans les lignes ennemies (DR)

Dans la 1^{ère} partie de la nuit du 12 au 13, une patrouille conduite par le Sous-Lieutenant Durix reconnaît les abords de la ligne ennemie en face du PA Nouveau et découvre devant la tranchée les cadavres de 4 soldats du 10^{ème} Régiment de Grenadiers, allemands tombés lors de l'affaire du 5 avril. Ce renseignement confirme que cette attaque coûté à l'ennemi des pertes sévères ;

Ce même jour, les mutations suivantes sont prononcées :

- Le Capitaine Rougelot de la 21^{ème} Cie prendra le commandement de la 20^{ème} Cie à son retour de convalescence ;
 - Le Capitaine Troupel de la 23^{ème} Cie prend le commandement de la 24^{ème} Cie ;
 - Le lieutenant Semenée passe de la 21^{ème} à la 24^{ème} Cie ;
 - Le Lieutenant Prudent de la 4^{ème} prend le commandement de la 21^{ème} Cie ;
 - Le Lieutenant Jondot passe de la 21^{ème} à la 20^{ème} Cie ;
 - Le Lieutenant Dardier passe de la 21^{ème} à la 18^{ème} Cie
 - Le Sous-Lieutenant Léger passe de la 18^{ème} à la 21^{ème} Cie ;
 - Le Sous-Lieutenant Zuber, actuellement en convalescence, passe de la 24^{ème} à la 23^{ème} Cie.
- 2 Poilus sont blessés durant cette journée.

La journée du 13 avril est relativement calme. La nuit est marquée par de fréquents tirs de mousqueterie exécutés par l'ennemi. Ce dernier au surplus, paraît nerveux (lancement de grenades et de fusées). Une relève chez lui est vraisemblable.

Entre 21 h et 23 h, une patrouille conduite par le Sous-Lieutenant Durix explore à nouveau le terrain en avant de la tranchée Chardin et rapporte divers papiers intéressants trouvés sur les cadavres ennemis ainsi qu'une mitrailleuse légère Maxim en excellent état et une caisse de bandes de cartouches trouvée à proximité.

Le lendemain, le harcèlement habituel effectué par l'ennemi avec ses canons de 77mm, reprend de nouveau, principalement sur le Marson. Notre artillerie en revanche, exécute des tirs violents et nombreux.

Dans la 1^{ère} partie de la nuit, une patrouille d'embuscade conduite par le Sous-Lieutenant

Durix constate que les 1^{ères} lignes ennemies en face du PP Baccarach sont fortement tenues.

Le 15 avril, alors que l'activité de notre artillerie se maintient très vive, celle de l'artillerie ennemie se manifeste seulement par quelques harcèlements au moyen de petits calibres sur les PA Butte et Peyroux.

A 21 h, nos mitrailleuses du PA Peyroux appuient par leurs tirs une tentative de coup de main effectuée par le 295^{ème} RI sur la tranchée de Kalau. Aucune réaction.

Sont décorés de la Médaille Militaire, les soldats Duru et Ducroix.

Le 16 avril, entre 3 et 5 heures, une patrouille conduite par le Sous Lieutenant Le Bozec constate l'occupation du PP ennemi 810. Activité moyenne de l'artillerie ennemie, habituellement toujours très vive dans notre secteur. Au début de la nuit, nous effectuons sans résultat des patrouilles d'embuscade devant la tranchée Chardin et l'ouvrage Guerlais.

Un Poilu est intoxiqué par gaz.

Le 17 avril, activité toujours marquée de notre artillerie pendant la journée et la nuit. Activité insignifiante de l'artillerie ennemie. En réponse aux tirs indirects de mitrailleuses que nous effectuons sur les pentes Nord de la Butte du Mesnil, tirs de mitrailleuses ennemie sur le Marson et le Balcon.

Dans la soirée, la CM6 relève dans le camp retranché du Balcon la CM5 qui relève elle-même dans celui de Crochet la CM4, laquelle se porte à Allègre.

Au début de la nuit, patrouille sans résultat devant la tranchée Chardin ;

1 Poilu est blessé ce jour-là.

Le 18 avril est extrêmement calme. Pas un seul obus ne tombe sur le sous-secteur.

En revanche, quelque activité des engins de tranchées : une quarantaine de bombes à ailettes s'abattent sur les PA Butte et Peyroux.

Dans la soirée, le 6^{ème} Btn relève dans le CR Balcon le 5^{ème} Btn. Ce dernier dans la nuit, relève dans le CR Crochet le 4^{ème} Btn qui se porte au camp Allègre.

Dispositif du Régiment est le suivant :

- CR Crochet : 5^{ème} Btn : PA Peyroux : 18^{ème} Cie ; PA Butte : 17^{ème} Cie ; PA Eperon : 19^{ème} Cie.

- CR Balcon 6^{ème} Btn : PA Bois Onze : 23^{ème} Cie ; PA Fournier 21^{ème} Cie ; PA Leclerc : 22^{ème} Cie.

Des attributions de la Croix de Guerre avec citation à l'ordre de l'Armée sont prononcées à l'attention du Sous-Lieutenant Vallot, de Sergent Provost et du Soldat Touzet.

Le 20 avril, entre 1 et 3 heures, une patrouille d'embuscade est effectuée, mais sans résultat, en face du Bout du Filet. La journée, bien que calme, est marquée seulement par de nombreux tirs sur les réseaux de nos 75mm, ouvrant des brèches dans la région sur les positions n° 717, 722, et 723.

Dans la nuit, activité accoutumée de nos patrouilles.

Le 21 avril est particulièrement calme.

Les mutations des officiers suivants sont annoncées :

- le Pharmacien Aide-Major de 2^{ème} Classe Chauvin venant du 13^{ème} RI est affecté au Régiment,

- le Lieutenant Baizet venant du 9^{ème} Btn du 44^{ème} RI comme instructeur au C.I.E.C.S. de la 5^{ème} Armée est réaffecté au 256^{ème} RI.

Le 23 avril, reste comme les jours précédents une journée calme, marquée seulement par des tirs de l'artillerie française sur les *minen* et dépôts de torpilles ennemis en prévision d'une attaque possible.

Dans la nuit, le 4^{ème} Btn est remplacé au Camp Allègre par un bataillon du 363^{ème} RI et va cantonner à Somme-Bionne-Camp.



Canon de 75mm de l'Artillerie de Campagne (DR)



Le 24 avril, à la suite de bruits de travaux anormaux perçus dans les lignes ennemies (région du Bout du Filet) notre artillerie de campagne exécute une vive rafale sur cette région.

Dans le courant de la journée, le 4^{ème} Btn quitte Somme-Bionne-Camp et se porte : Chef de Btn, 13^{ème} Cie, CM4 : Dommartin-sur-Yèvre ; 14^{ème} Cie : Dampierre le Château ; 15^{ème} Cie : Herpine.

Au début de la nuit, le 5^{ème} Btn moins la CM5 et le peloton de 37 sont relevés dans le CR Crochet par des éléments correspondants du 363^{ème} RI et vont cantonner : 5^{ème} Btn : Somme-Bionne-Camp ; peloton de 37 : Dommartin-sur-Yèvre.

Le 25 avril est particulièrement calme.

Au début de la nuit, le 6^{ème} Btn est relevé dans le CR balcon par un Btn du 363^{ème} RI et va cantonner à Les Meigneux.

La CM5 est relevée aux mêmes heures, dans le CR Crochet par une CM du 363^{ème} d'Infanterie, et rejoint son Btn à Somme-Bienne-Camp. Le TR se porte du Camp U à Herpont.

A la fin de la nuit du 25 au 26 avril, la CHR du 256^{ème} RI est relevée du 363^{ème} RI et va cantonner à Herpont.

A 10 heures, le 26 avril, le Lt-Colonel Viard passe le commandement du sous-secteur Centre, au Lt-Colonel Pichot-Duclaux, Cdt le 363^{ème} RI, et se rend à Herpont. Dans le courant de la journée, le 5^{ème} Btn fait mouvement et se porte de Somme-Bienne-Camp à Dommartin-sur-Yèvre. A la date du 26, le cantonnement du Régiment est donc le suivant :

- Lt-Colonel, EM, CHR : à Herpont
- 5^{ème} Btn, Cdt 5^{ème} Btn, 3^{ème} Cie, CM4, peloton de 37 : à Dommartin-sur-Yèvre
- 14^{ème} Cie : à Dampierre le Château
- 15^{ème} Cie : à Herpine
- 6^{ème} Btn : à Les Meigneux.

Mutation d'officier : le Sous-Lieutenant Voillery rentre d'évacuation.

Le 28 avril, le Régiment est mis au repos, puis aménage des cantonnements le lendemain.

A compter du 30 avril, les préparatifs pour l'embarquement prochain débute.

La suite sera consultable dans notre édition du mois de mai 2018

Le 259^{ème} RIT

Le 1^{er} avril 1918, la 1^{ère} et 2^{ème} Cie vont cantonner à Nanteuil-la-Fosse où elles arrivent vers 16 heures.

L'EM et la 3^{ème} Cie s'embarquent à Epernay à 22h00.

Le 2 avril, l'EM et la 3^{ème} Cie débarquent à Bailleul sur Thérain à 13 heures et y cantonnent.

Le lendemain, ces deux unités vont cantonner à Bresles.

Le 4 avril, l'EM et la 3^{ème} Cie vont cantonner à Francastel. La 1^{ère} et la 4^{ème} Cie quittent Nanteuil-la-Fosse à 3 heures et s'embarquent à Epernay à 10 heures. Elles débarquent à Bailleul-sur-Thérain (sud-est de Beauvais) à 20 heures. Elles sont logées dans une rame de wagons.

Le 6 avril, la 1^{ère} et la 4^{ème} Cie rejoignent Francastel. La 1^{ère} Cie va cantonner à la ferme La Bardel près de Crèvecoeur et elle est employée à la gare, Service des Munitions.

Le bataillon passe à la 1^{ère} Armée, Bataillons des Isolés, Groupement du Lt-Colonel Didier.
Le Chef de Btn
remplit les fonctions de Commandant d'Etapes de la gare de Crèvecoeur.



Manutention de munitions d'artillerie (BDIC – fond Valois)

Le 7 avril, l'EM, la 1^{ère} Cie et la 4^{ème} Cie vont cantonner à Crèvecoeur. Tout le Btn est employé aux manutentions de la gare de Crèvecoeur et à des travaux pour le Service de Santé.

Le 13 avril, un détachement de la 4^{ème} Cie composé d'un Adjudant, 2 Sergents et 40 hommes va au centre hospitalier de Sampuis afin d'y effectuer du brancardage.



Une mission ingrate mais vitale, le brancardage (BDIC – fond Valois)

La suite sera consultable dans notre édition du mois de mai 2018

Les pertes des régiments chalonnais pour le mois de mai 1918 sont les suivantes :

56^{ème} RI : 2 officiers, 6 sous-officiers et 57 hommes de troupe,
256^{ème} RI : 4 hommes de troupe,
259^{ème} RIT : 1 homme de troupe,

**55 d'entre eux n'avaient pas dépassé l'âge de 30 ans.
Ils laissent 16 veuves et 8 orphelins...**





56^{ème} RI

Grade	Nom	Prénom
Sergent	AUDRY	Auguste
Soldat	AZIÈRE	Georges André Noël
Soldat	BAILLY-SALIN	Auguste Albert
Soldat	BARRAL	Louis Armand François
Soldat	BILLOIS	Eugène Germain
Soldat	BLANCHET	Jean Marie Constant
Soldat	BODQUIN	Henri
Soldat	BONJEAN	Antonin
Sous Lieutenant	BORNE	Paul
Soldat	BOYER	Félicien Victor
Soldat	CHAFFAT	Georges Lucien
Soldat	CHALLEIL	Pierre
Soldat	CHARAU	François
Soldat	CHEVALIER	Antonin
Aspirant	CLAISE	Marcel Pierre Casimir
Sergent	COLONNA	Toussaint
Soldat	CORDAVILLE	Louis Nicolas
Soldat	DAVID	Marcel
Soldat	DEBIZE	Jean
Soldat	DELURET	François
Soldat	DESPLANCHE	Benoît
Sergent	DUCARRE	Jean-Louis
Caporal	DUSOYER	Fleury
Soldat	DUTERTRE	Pierre Marie
Soldat	FANJOUX	Georges Marius
Soldat	FARGET	Félix
Soldat	FAUCHER	Arsène Marie Georges
Soldat	FAURE	Émile Élie
Soldat	GAUTHIER	Mammès André Camille
Soldat	GIRARDET	Paul Faustin Henri
Soldat	GIRAUDET	Léon Alexandre

Soldat	GOUSSIN	Gaston Félix
Soldat	GRAND	Léon
Soldat	GUILLET	François
Caporal	GUILLOUT	Rémi Alphonse
Caporal	HAMEL	René Auguste Edmond
Soldat	HENRIOT	Joseph Louis
Soldat	KIEFFER	René Alexandre
Caporal	LAFOY	Louis
Soldat	LAGNEAU	Julien Étienne
Soldat	LANOUE	Gaston Alexandre Georges Germain
Adjudant	LUCOTTE	Henri Etienne Auguste
Caporal	MARFONDET	Louis Albert
Soldat	MÉRAUX	Henri Louis Charles
Soldat	MERCIER	Louis
Soldat	METIVIER	Eugène
Soldat	MORIN	Claude
Caporal	PASDELOUP	Louis Joseph
Soldat	PAULIN	Louis Antoine
Soldat	PETIT	Armand Julien Maurice
Soldat	PHILIPPE	Sébastien
Soldat	PIERRE	Gustave Bénoni
Soldat	PLATON	Ulysse Jules
Soldat	POIRIER	Joseph
Sergent	POTIER	Gaston
Caporal	QUEINEC	Gustave Louis Marie
Sergent	RENAUD	Alexis
Soldat	SATTI	Dominique
Soldat	THEVENOT	Henri Auguste
Soldat	THIBAudeau	Prosper
Sergent	THOMAS	Pierre François
Soldat	TOURNÉ	Jean Augustin
Soldat	TRELAT	Louis Lucien
Soldat	VAULTIER	Pierre Louis
Soldat	WITTMANN	René Sébastien Joseph Alphonse

256^{ème} RI

Grade	Nom	Prénom
Soldat	FAUDOT	François Abel
Soldat	JEAN	Fernand Eugène Louis Marcel
Caporal	LAURIER	Pierre
Caporal	ROUSSET	Jules Marie Eugène

259^{ème} RIT

Grade	Nom	Prénom
Soldat	PROST	Francisque Léopold



ASSOCIATION "PIER CELESTE 14"
Membre Groupement d'Intérêt Public (GIP)